

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle](#)[Collection 1629 - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - Cardin Besongne](#)[Item 1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)[Fichier 1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)

1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent

Auteurs : A. F.

94 *Trésor de la Pratique*
sauver mille débats & chicanes
que autrement le pourroient fai-
re par ceux qui n'ayans pas ap-
pellé, voudroient excuser leur
faute, négligence, & ignorance
sur celle prétendue nullité: mais
tant y a que tous ce qui feroit la
sentence nulle de droit, la fait
refcindable & digne d'estre re-
uoquée, & reformée en mieux
par le iuge d'appel.
Mais combien qu'il faille, au
cas qu'on veuille appeller inter-
ieter l'appel promptement & il-
lus, comme disent les praticiens,
toutesfois selon nostre fil, l'ap-
pel est tenu pour auoir esté inter-
iété & sur le champ, pour-
ueu que ce soit dans dix iours à
compter dès le iour de la sentence,
en comprenant ledit iour, car il
semble raisonnable de donner

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent

LangueFrançais

SourceGent (Be), Universiteits Bibliotheek Gent, BIB.JUR.004232

Format (largeur x format)8°

CouvertureParis

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent

Informations sur le fichier

Nom original : 1629 Trésor de la pratique judiciaire-107.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.12 Mo

Dimensions : 842 x 1296 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 03/03/2019 Dernière modification le 29/07/2024